

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale n° 11

Travaux de rénovation

du Pont de Lannball

Commune de **BIGNAN**

Du 22 mai au 6 juin 2023

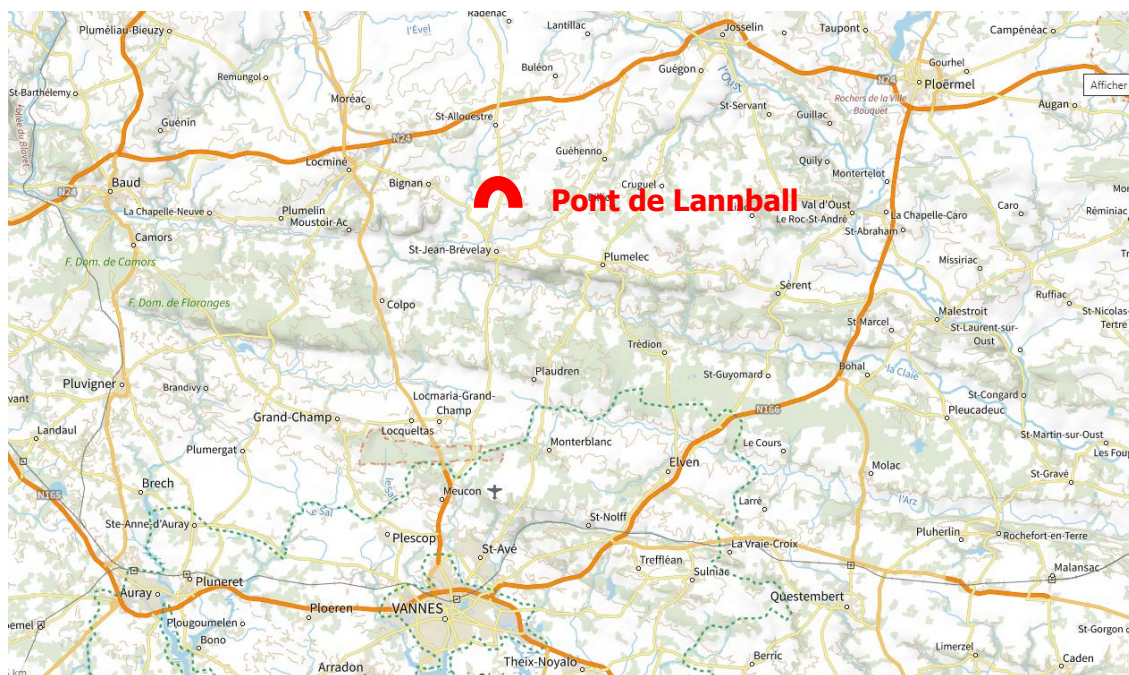
Objet de l'opération

Le Département va engager des travaux de l'ouvrage et de ses équipements.

Les travaux du Département du Morbihan portent sur :

- L'étanchéité du tablier, partie supérieure de l'ouvrage,
- Remise aux normes des dispositifs de retenues routières sur ouvrage et ses abords,
- Réfection de la chaussée sur et aux abords de l'ouvrage.

Plans de situation





Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage :	Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre :	Direction des Routes et de l'aménagement (Représentant Maîtrise d'œuvre chantier- SGTNOA - POA)
Entreprise :	Entreprise COLAS pour les travaux sur ouvrage Entreprise AGILIS pour la mise aux normes des dispositifs de retenus
Montant de l'opération :	80 300 € TTC

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Sur l'itinéraire de la Route Départementale n°11 (RD11), l'ouvrage d'art départemental, dit « Pont de Lannball » permet la continuité de circulations par le franchissement du ruisseau de « Kerlen ».

Cet ouvrage se situe sur la commune de Bignan.

Ce pont doit faire l'objet d'important travaux de rénovation de l'étanchéité sur la partie supérieure de l'ouvrage et de remise aux normes des équipements de sécurités routiers.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique d'entretien des ouvrages d'arts du Département du Morbihan.

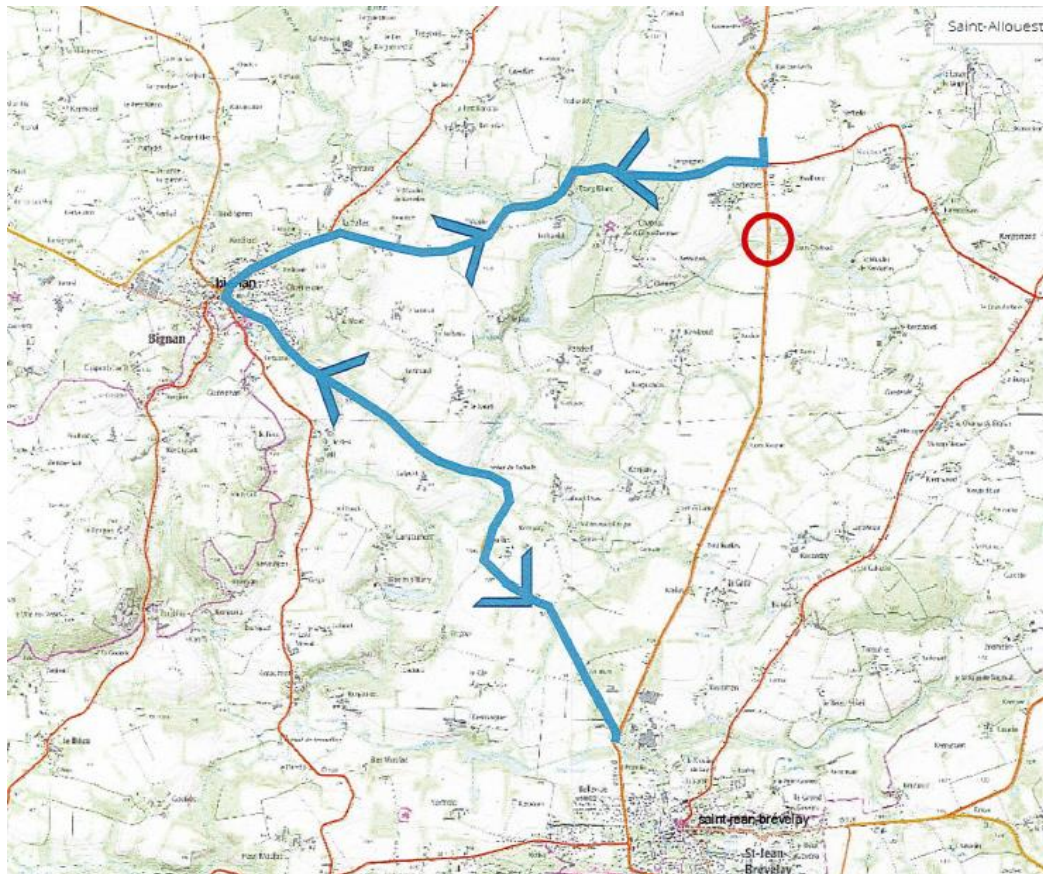
Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Le chantier va débuter le 22 mai 2023 et se terminera le 6 juin 2023 inclus soit une durée prévisionnelle du chantier de 2.5 semaines.

Travaux réalisés en dehors du flux de circulation des Véhicules légers (VL) et Poids Lourds (PL)
ATTENTION : ces travaux seront réalisés sous coupure complète (=route barrée) de la RD11 à la circulation VL/PL, avec mise en place d'une déviation routière.

L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (DRA-SGTNOA-POA et DRA ATD NE).

Information et déviations durant les travaux de réparation



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.